



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Avenir du Palais de la découverte : quelles garanties du Gouvernement ?

Question orale n° 411

Texte de la question

Mme Ayda Hadizadeh attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur l'avenir du Palais de la découverte et les menaces pesant sur ce dernier. Depuis 88 ans, le Palais de la découverte et ses pratiques de médiations culturelles constituent une source d'inspiration pour le monde de la culture, en France comme ailleurs dans le reste du monde. Espace de partage, d'enrichissement intellectuel et d'effervescence scientifique, le Palais de la découverte motive, depuis sa création, de nombreux jeunes dans une voie scientifique, pour certains récompensés au plus haut niveau par des prix tels que le prix Nobel et les médailles Fields. Alors que ce lieu constitue, incontestablement, un gage d'émancipation intellectuelle pour les citoyens et un terreau fondamental pour le développement des sciences et de l'esprit critique, il est aujourd'hui menacé. En effet, les surfaces réservées au Palais pour sa réouverture se sont vues être considérablement réduites dans les plans de réorganisation de la structure : la réduction, initialement prévue d'un tiers dans le plan de réouverture, a été remise en question par le Président de la réunion des musées nationaux et du Grand Palais, M. Didier Fusillier. Ce dernier a en effet annoncé envisager le transfert du Palais à La Villette, le délocalisant de son emplacement historique et restreignant, une nouvelle fois, la portée de cet espace culturel et scientifique. En octobre 2024, le Grand Palais annonçait accueillir en partie le Centre Pompidou dans ses locaux à sa fermeture, actant, pour le Palais de la découverte, la perte de l'usage d'un de ses espaces, à savoir la galerie d'exposition temporaire. La date de réouverture temporaire du Palais de la découverte, d'abord annoncée pour le 11 juin 2025 par le président d'Universcience lors d'une conférence de presse, a ensuite été démenti par le ministère de la culture par communiqué de presse le jour même, laissant s'interroger sur les intentions du Gouvernement pour préserver et soutenir le Palais de la découverte. Elle interroge donc le Gouvernement sur la feuille de route à venir pour la réouverture et la pérennisation, essentielle, du Palais de la découverte. Sachant que Mme la ministre a désavoué, publiquement et par voie de presse, la présidence d'Universcience qui avait annoncé, lors de sa conférence de presse, un calendrier pour le retour du Palais de la découverte dans son emplacement historique, peut-elle expliciter les ambitions gouvernementales quant à l'avenir du Palais de la découverte ? Quelle serait la feuille de route du Gouvernement et du Président de la République à ce sujet et à quelle échéance précisément ? Le Gouvernement s'engage-t-il, oui ou non, à maintenir le Palais de la découverte comme lieu dédié à la science, dans son périmètre actuel ? Elle souhaite connaître ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Ayda Hadizadeh](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 411

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 juin 2025